



Séminaire d'Orientation Budgétaire 2019

26 - 28 juin 2018

Pullman Hôtel

Kinshasa - Gombe

POLITIQUES PUBLIQUES ALIGNÉES DANS : LE CBMT 2019-2021 & LA LOB 2019

Colette MATA NGOSENGANYA

Directeur / DPSB

Sommaire

Introduction

1. Rappel du cadre conceptuel CBMT - LOB

2. Rappel des principaux objectifs macroéconomiques 2019 - 2021

3. Politique du Gouvernement en matière des dépenses

4. Trajectoire des dépenses 2019 - 2021

Conclusion

Introduction

Au regard de la LOFIP, la **programmation budgétaire à moyen terme** constitue une étape préalable à l'élaboration du budget annuel au niveau central, provincial et local (cf. articles 5, 12, 13, 76 , 174 de la LOFIP).

Elle détermine notamment les **intentions du Gouvernement en termes de politiques publiques à mener** au cours de la période en perspective (triennale), en cohérence avec la planification stratégique, le programme d'actions du Gouvernement et la LOB.

1. Rappel du cadre conceptuel CBMT – LOB



**Qu'est-ce que le
Cadre
Budgétaire à
Moyen Terme
(CBMT) ?**

Cadre d'intégration de la politique budgétaire et de budgétisation à Moyen Terme déterminant notamment les agrégats budgétaires en cohérence avec le cadre macroéconomique, les stratégies et les orientations de la planification nationale (cf. article 3.8 LOFIP).

Décline l'évolution des dépenses et des recettes projetées, le solde et l'endettement (cf. article 13 LOFIP).

Pourquoi le Cadre Budgétaire à Moyen Terme ?

- ❑ Améliorer les **conditions de préparation de la loi de finances** ;
- ❑ S'assurer que le Budget de l'Etat s'aligne sur les **priorités nationales** ;
- ❑ Déterminer les enveloppes financières prévisibles permettant aux ministères et institutions d'élaborer des **stratégies et des programmes soutenable**s ;
- ❑ Favoriser une meilleure lisibilité pour les partenaires nationaux et internationaux des intentions du gouvernement sur le moyen terme.



**C'est quoi la
Lettre
d'Orientation
Budgétaire
(LOB) ?**

**Lettre par laquelle le Premier
Ministre fixe les mesures
d'encadrement de l'élaboration des
prévisions budgétaires, en recettes
et en dépenses, en cohérence avec le
Programme d'Actions du
Gouvernement.**

Cette lettre est annuelle.

Pourquoi une LOB ?



- ❑ Pose les **bases de l'élaboration** des budgets du Pouvoir central, des provinces et des ETD ;
- ❑ **Orienté le choix** des actions des politiques publiques à prendre en compte dans la budgétisation ;
- ❑ **Reflète les objectifs** de la politique budgétaire du Gouvernement en recettes et en dépenses.

Quelle est
le lien
entre le
CBMT et la
LOB?



- ❑ Ces deux outils font partie des **instruments d'encadrement** du processus d'élaboration du budget axé sur les résultats;
- ❑ Les mesures d'encadrement contenues dans la **LOB découlent des dispositions du CBMT**;
- ❑ Le CBMT **opérationnalise le programme d'actions du Gouvernement** dont les grandes politiques sont reprises dans la LOB ;
- ❑ Le CBMT et la LOB renseignent **un cadre macro-économique cohérent**, indispensable à l'élaboration des prévisions budgétaires.

2. Rappel des objectifs macroéconomiques 2019 - 2021

Au cours de la période 2019 – 2021, il est postulé :

- un relèvement de la croissance économique** par rapport aux réalisations de 2017 et aux estimations de 2018.

La croissance économique se situerait à **6,0%** en 2019, **6,9%** en 2020 et à **8,3%** en 2021, soit une moyenne de **7,1 %** l'an sur la période.

Cette croissance serait impulsée notamment par l'embellie des cours des matières premières et des mesures structurelles prises par le Gouvernement.

Au cours de la période 2019 – 2021, il est postulé :

- ❑ une amélioration du rythme de formation des prix.**

Le taux d'inflation moyen devrait baisser de 3,2 points de pourcentage en moyenne, qui passerait ainsi de 40,3% en 2017 à autour d'une moyenne de 15% l'an de 2019 à 2021.

Cette amélioration serait grâce aux mesures de politique économique envisagées sur la période par la Banque centrale et le Gouvernement.

Au cours de la période 2019 – 2021, il est postulé :

- ❑ une décélération du rythme de dépréciation la monnaie nationale par rapport au dollar américain.**

la variation moyenne annuelle des taux de change se situerait à 4,3% l'an entre 2019 et 2021, contre 11,3% l'an entre 2017 et 2019.

Cette amélioration serait également grâce aux mesures de politique économique envisagées sur la période par la Banque centrale et le Gouvernement

	2017	Projection			
		2018 révisé	2019	2020	2021
Croissance PIB (en %)	3,7	5,2	6,0	6,9	8,3
Déflateur PIB	4,8	5,9	6,7	7,4	8,0
Taux d'inflation fin période (%)	54,7	20,0	16,8	13,5	10,5
Taux d'inflation moyen (en %)	40,3	37,4	18,4	15,1	12,0
Taux de change fin période (FC/USD)	1 592,2	1 751,4	1 879,3	1 956,7	1 990,5
Taux de change moyen (FC/USD)	1 465,9	1 671,8	1 815,3	1 918,0	1 973,6
PIB nominal (en milliards CDF)	55 274,1	71 637,9	85 149,6	94 910,7	109 814,9

3. Politique du Gouvernement en matière des dépenses

Pour la période 2019 – 2021, l'attention du Gouvernement traduite dans la LOB 2019 sera focalisée principalement sur :

- ❑ les dépenses liées à la poursuite du processus électoral ;**
- ❑ les dépenses d'investissements**
principalement dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et de l'énergie en vue de la diversification de l'économie.

Politiques publiques de quelques secteurs envisagées sur la période

Santé :

Politique envisagée par le secteur

L'accroissement de l'offre des soins et services de santé

L'accessibilité aux soins et services de santé

La lutte contre la maladie

Le renforcement de la gouvernance du pilotage du secteur

Santé :

Quelques actions à mener sur la période

Amélioration de la couverture sanitaire

Renforcement des capacités des équipes d'intervention rapide, acquisition et pré-positionnement des kits d'urgence en provinces

Construction et la réhabilitation des Hôpitaux Généraux de référence

Développement des infrastructures et équipements dans les zones de santé

Approvisionnement en médicaments essentiels et intrants spécifiques

EPSP :

Politiques envisagées par le secteur telles que reprises dans le PIE

Accroissement de l'accès, de l'équité et la rétention scolaire

Amélioration de la qualité de l'enseignement

Renforcement de la gouvernance du système éducatif

EPSP :

Quelques actions à mener sur la période

Réhabilitation des infrastructures existantes

Construction des écoles dans les zones non couvertes (milieu rural, zones périurbaines)

Création des cantines scolaires pour les écoles primaires

Construction de latrines et des points d'eau

Extension de la mutuelle des enseignants en provinces

Mise en œuvre de la Loi cadre de l'enseignement national

AGRICULTURE :

Politique envisagée par le secteur vise

L'augmentation de la production des cultures vivrières et maraichères (manioc, maïs, riz, pomme de terre et haricots) par des campagnes agricoles

La poursuite de la création des centres de développement intégré et des parcs agro-industriels

La réduction de la vulnérabilité du secteur et la finalisation de l'architecture institutionnelle de tous les parcs agro-industriels

AGRICULTURE :

Quelques actions à mener sur la période

Construction des infrastructures de production et de distribution agricole

Développement des programmes de formation et des recherches

Lutte contre les maladies animales

INFRASTRUCTURES :

La politique dans le secteur des infrastructures vise le désenclavement du pays, la promotion de la circulation des personnes et des biens et la création des richesses à travers les axes routiers, ferroviaires maritimes et aériens.

Les principales actions à mener sont :

- ☐ **Construction, réhabilitation, rentabilisation des routes d'intérêt général et des voiries urbaines ;**
- ☐ **Aménagement des espaces ;**
- ☐ **Assainissement des bâtiments et édifices publics.**

ENERGIE :

Politique envisagée par le secteur vise

Accès à l'énergie et la gestion des combustibles

Accès à l'eau potable

ENERGIE :

Quelques actions à mener sur la période

Développement des infrastructures énergétiques

Développement de l'électrification

Contrôle de service public de l'électrification en milieu urbain et périurbain

Gestion des combustibles

Développement des infrastructures de production, de transport et de distribution d'eau

Bref, l'impact budgétaire de ces politiques publiques tel qu'exprimé par les sectoriels lors des travaux d'évaluation des politiques publiques est repris au tableau ci-après :

Secteurs	2 019	2 020	2 021	Cumul
Santé	725 000 000 000	776 277 000 000	842 006 000 000	2 343 283 000 000
EPSP	3 486 229 660 289	3 992 921 905 835	4 879 604 909 867	12 358 756 475 991
Agriculture	14 207 740 333	14 729 218 985	15 249 175 669	44 186 134 987
Développement rural	798 895 709 854	823 484 682 149	848 073 654 444	2 470 454 046 447
Energie et ressources hydrauliques	261 633 051 412	331 250 142 038	368 669 292 692	961 552 486 142
Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction	288 831 379 150	340 897 817 890	408 431 227 319	1 038 160 424 359
Transports	722 387 076 528	697 313 044 084	693 457 224 885	2 113 157 345 497
Fonction publique	2 065 209 443 271	1 495 150 260 065	2 420 350 769 498	5 980 710 472 834
Affaires étrangères	150 332 935 119	179 861 518 634	197 847 670 499	528 042 124 252
Genre	1 229 540 000	1 315 030 000	1 406 810 000	3 951 380 000
Police	32 457 111 976	95 661 289 615	140 323 027 568	268 441 429 159
Défense	2 369 588 618 184	2 412 831 852 611	2 302 516 681 860	7 084 937 152 655
Tourisme	8 419 000 000	6 856 000 000	7 983 000 000	23 258 000 000
Mines	46 166 000 000	38 690 000 000	32 932 000 000	117 788 000 000
Total	10 970 587 266 116	11 207 239 761 906	13 158 851 444 300	35 336 678 472 322

4. Trajectoire des dépenses 2019 - 2021

L'évolution des dépenses par niveau de pouvoir se présente comme suit (en milliards de FC) :

Niveau du pouvoir	2018	2019	2020	2021	Cumul 2019 – 2021	Moyenne 2019 -2021
Pouvoir central	10 353,1	7.732,8	3.861,6	9.520,4	26.114,9	8 705,0
Provinces	2.475,6	2 .624,1	2.805,2	2.998,7	8.428,1	2.809,4
ETD	94,8	100,5	107,4	114,3	322,1	107,6
Cumul	12.923,5	10.457,5	11. 774,2	12.634,0	34.865,7	11 621,9

Les dépenses du pouvoir central évoluent comme suit sur la période :

Rubriques	2018	Projections		
		2019	2020	2021
BUDGET GENERAL	8 927,9	7 024,6	8 104,5	8 700,5
Dépenses courantes	5 984,8	6 066,8	6 664,2	7 217,3
Dette publique	388,5	361,8	440,3	476,8
Frais financiers	151,3	231,9	171,4	185,6
Dépenses de Personnel	2 590,0	2 635,6	2 817,4	3 051,3
Biens, matériels et prestations	1 693,9	1 714,0	1 919,5	2 078,8
Subventions et Transferts	1 161,1	1 123,5	1 315,7	1 424,9
Depenses en capital	2 943,1	957,8	1 440,3	1 483,2
Investissements sur Ressources propres	1 427,3	957,8	1 440,3	1 483,2
Investissements sur Ressources Extérieures	1 515,8	-	-	-
BUDGETS ANNEXES	917,2	169,7	181,4	196,4
COMPTES SPECIAUX	508,1	538,6	575,7	623,5
DEPENSES TOTALES	10 353,1	7 732,8	8 861,6	9 520,4

Des soldes négatifs sur la période imputables essentiellement au budget général.

	2019	2020	2021
Recettes du budget général	6.771,6	7.238,9	7.839,7
Dépenses du budget général	7.024,6	8.104,5	8.700,5
Solde	-253,0	-865,6	-860,8
Solde (%du PIB)	-0,3	-0,9	-0,8

Comme vous pouvez le constater, le CBMT sus-défini n'a pas pris en compte tous les besoins tels que exprimés par les sectoriels lors des travaux d'évaluation des politiques publiques compte tenu de la contrainte des ressources identifiées jusque là.

Les estimations retenues pour quelques secteurs sont repris ci-dessous.

Allocations des ressources en 2019

Secteurs	Besoins exprimés	Plafonds indicatifs (CDMT)	Ecart
Santé	725,0	463,7	-261,3
EPSP	3 486,2	985,0	-2 501,2
Agriculture	14,2	89,9	75,7
Développement rural	798,9	157,7	-641,2
Energie et ressources hydrauliques	261,6	41,6	-220,0
Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction	288,8	181,4	-107,5
Transports	722,4	114,9	-607,5
Fonction publique	2 065,2	131,6	-1 933,7
Affaires étrangères	150,3	32,1	-118,3
Genre	1,2	17,8	16,6
Police*	32,5	385,7	353,2
Défense	2 369,6	501,9	-1 867,7
Tourisme	8,4	14,6	6,2
Mines	46,2	24,3	-21,8
Total	10 970,6	3 142,3	-7 828,3

* Plafonds du Min. intérieur dans son ensemble

Allocations des ressources en 2020

Secteurs	Besoins exprimés	Plafonds indicatifs (CDMT)	Ecart
Santé	776,3	523,4	-252,8
EPSP	3 992,9	1 079,0	-2 913,9
Agriculture	14,7	110,0	95,3
Développement rural	823,5	188,7	-634,8
Energie et ressources hydrauliques	331,3	65,8	-265,5
Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction	340,9	222,3	-118,5
Transports	697,3	166,5	-530,8
Fonction publique	1 495,2	144,7	-1 350,4
Affaires étrangères	179,9	45,1	-134,8
Genre	1,3	20,3	19,0
Police*	95,7	422,8	327,1
Défense	2 412,8	540,6	-1 872,2
Tourisme	6,9	20,6	13,7
Mines	38,7	40,5	1,8
Total	11 207,2	3 590,4	-7 616,9

* Plafonds du Min. Intérieur dans son ensemble

Allocations des ressources en 2021

Secteurs	Besoins exprimés	Plafonds indicatifs (CDMT)	Ecart
Santé	842,0	566,9	-275,1
EPSP	4 879,6	1 168,6	-3 711,0
Agriculture	15,2	119,1	103,9
Développement rural	848,1	204,3	-643,7
Energie et ressources hydrauliques	368,7	71,2	-297,4
Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction	408,4	240,8	-167,6
Transports	693,5	180,3	-513,2
Fonction publique	2 420,4	156,7	-2 263,6
Affaires étrangères	197,8	48,8	-149,0
Genre	1,4	22,0	20,6
Police*	140,3	457,9	317,6
Défense	2 302,5	585,5	-1 717,1
Tourisme	8,0	22,3	14,3
Mines	32,9	43,9	11,0
Total	13 158,9	3 888,4	-9 270,5

*Plafonds du Min. intérieur dans son ensemble

Conclusion

A magnifying glass with a black handle and a silver rim is positioned over the word "Conclusion". The lens of the magnifying glass is centered over the letters "clu", making them appear larger and more prominent than the rest of the word. The word "Conclusion" is written in a bold, black, sans-serif font on a plain white background.

- ❑ **Nécessité de proposer des pistes pour les recettes supplémentaires en vue du financement des gaps : condition nécessaire pour la couverture des toutes les politiques publiques ;**
- ❑ **A défaut des recettes supplémentaires, proposition des politiques les plus prioritaires.**

Je vous remercie